

FARM

Fondation pour l'agriculture
et la ruralité dans le monde
RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE


GRAMEEN CRÉDIT AGRICOLE
Microfinance Foundation


PlaNet Guarantee
PlaNet Finance Group

Des système assuranciels en construction

Jean-Christophe Debar, FARM

**Colloque « La micro-assurance agricole en Afrique de
l'Ouest : réalités et perspectives »**

Paris, 27 février 2014



- « The emergence and development of agricultural microinsurance. A Discussion Paper », Microinsurance Network, 2013
(« Genèse et essor de la micro-assurance agricole. Document de réflexion », 2014)
 - Jean-Christophe Debar, Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde
 - Thérèse Sandmark, Fondation Grameen Crédit Agricole
 - Clémence Tatin-Jaleran, consultante
- ...et quelques réflexions personnelles

L'Afrique à la traîne



Répartition en % de la valeur des primes d'assurance agricole dans le monde en 2011

Amérique du Nord (USA...)	55
Asie (Chine, Inde...)	22
Europe (Espagne...)	18
Amérique latine (Brésil, Mexique...)	4
Océanie	0,8
Afrique	0,5 (*)

Source : Swiss Re

(*) contre 17 % des terres arables et des cultures permanentes... et malgré l'intensité actuelle et l'accroissement prévu des aléas climatiques

Timides avancées en Afrique de l'Ouest



- Nigeria Agricultural Insurance Scheme (NAIS), depuis 1987
- Assurance mutuelle agricole du Bénin (AMAB), créée en 2007
- Compagnie nationale d'assurance agricole du Sénégal (CNAAS), depuis 2009
- PlaNet Guarantee, depuis 2011
 - Assurance Récolte Sahel (ARS) : Bénin, Burkina Faso, Mali, Sénégal (Côte d'Ivoire)
- Ghana Agricultural Insurance Programme (GAIP), depuis 2011

Une multiplicité d'acteurs



- Etats africains
- IMF et autres ONG
- Assureurs et réassureurs
- Banques (BOAD dans l'UEMOA)
- Bailleurs de fonds
 - Coopération bilatérale : France, Allemagne, Suisse, Etats-Unis...
 - Société financière internationale (SFI) du groupe Banque mondiale
 - > Global Index Insurance Facility (GIIF)
 - Platform for Agricultural Risk Management (PARM), lancée en décembre 2013 avec le soutien de l'AFD, du FIDA, du NEPAD, de la Commission européenne et de l'Italie
 - Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition, lancée par le G8 en 2012 en partenariat avec des Etats africains, le NEPAD, la Banque mondiale, le PAM, le FIDA, la FAO... et des entreprises

Priorité à l'assurance indicielle



- Définition

- L'indemnisation n'est pas déclenchée par l'observation d'une perte de rendement individuelle, comme dans l'assurance classique, mais par l'évolution d'un indice de référence (pluviométrie, température, etc.), corrélé avec des pertes de rendement dans une région donnée

- Avantages théoriques sur l'assurance classique

- Pas d'aléa moral ni d'anti-sélection
- Primes moins coûteuses : (i) assurance d'un risque « global » au lieu d'un risque individuel (exemple : indice de rendement par zone) ;
(ii) frais de gestion réduits
- Plus grande rapidité d'indemnisation
- Moins de fraudes
- Plus facilement réassurable

Mais des déceptions



- Peu de cultures assurables, une minorité d'agriculteurs assurés, faible pénétration de l'assurance agricole
- Doutes sur la capacité des projets en cours d'être viables à moyen terme et sur une grande échelle
- Critiques d'ordre général (confiance limitée des agriculteurs envers l'assurance) et spécifiques à l'assurance indiciaire
 - Risque de base : mauvaise corrélation entre le fonctionnement de l'indice et les pertes réelles de rendement
 - * *Défiance des agriculteurs, surcoûts*
 - Prix des contrats trop élevés : (i) niveau des primes pures ; (ii) coût de la distribution et de la gestion des polices

Les pistes de progrès (1)



- Réduire le risque de base : la technologie, enjeu majeur
 - Des données sur le climat et les rendements fiables et disponibles sur une longue durée : stations météo (densité, automatisation), satellites (plus de régions couvertes)...
 - Des modèles techniques performants : choix des indices (pluviométrie, évapotranspiration, végétation, rendement par zone...) ; corrélation des indices avec le cycle cultural
 - * *Modélisation plus difficile avec le changement climatique*
 - Investissements lourds, mais coût des données satellite en baisse
 - Vers un rapprochement entre assurances classiques et assurances indicielles ?
 - * *Des drones pour évaluer les pertes de rendement par exploitation ?*

Les pistes de progrès (2)



- Mieux ajuster l'offre et la demande d'assurance
 - Il existe plusieurs catégories d'exploitations agricoles (tournées vers l'autosubsistance, intégrées au marché, en situation intermédiaire), avec des demandes différentes en matière de produits assuranciers
 - Arbitrage entre le prix des produits et leur degré de protection : faut-il élaborer des produits assuranciers peu chers mais moins performants ou plus performants mais plus coûteux ?
 - * *Quelle demande pour quel type de produit ?*
 - * *Qu'assure-t-on : seulement le capital emprunté, les intrants... ?*
 - * *Diversité et complémentarité des outils : assurances indicielles (climatique ? rendement moyen par zone ?), assurance classique*

Les pistes de progrès (3)



- Baisser le coût de la distribution
 - Téléphonie mobile
 - Coupler l'assurance avec
 - * l'octroi de crédit
 - * la distribution d'intrants
 - * la fourniture de conseils à l'agriculteur (prévisions météo, informations techniques...)
 - Explorer la faisabilité de l'assurance « méso » (institution financière, OP)
 - * *Atouts et limites*

Les pistes de progrès (4)



- **Plaider pour une intervention publique légitime**
 - Arguments connus : covariance des risques, décalage entre le coût des primes et ce que les agriculteurs sont prêts à payer...
 - Différentes formes d'aide :
 - * *Subventions de primes*
 - . Une condition sans doute nécessaire pour la diffusion de l'assurance à grande échelle (surtout dans la phase de lancement), mais pas suffisante (nécessité de produits adaptés, confiance des agriculteurs, équilibre actuariel...)
 - . Possibilité de différencier les subventions (selon les productions, les régions, les types d'assurance, le niveau de garantie...) et de les subordonner à de bonnes pratiques agricoles
 - * *Réassurance publique*
 - * *Autres : fourniture de données fiables (rendement, climat...), sensibilisation des agriculteurs à l'assurance...*
 - Dépenses budgétaires vs. « coûts cachés » de la non-assurance

Conclusion (1)



- L'assurance agricole n'est pas une solution miracle...
 - Nécessité d'une stratégie globale de gestion des risques, incluant des mesures de prévention visant à atténuer l'impact des aléas climatiques et des fonds de calamités *ex-post* pour les productions non assurables -> inscription de la gestion des risques dans les politiques agricoles
 - Un élément parmi d'autres pour promouvoir une agriculture entrepreneuriale, capable d'approvisionner les marchés (crédit, intrants de qualité, conseil à l'exploitation, stockage, intégration dans des filières performantes...)
 - Pas de protection sur les prix (niveau, fluctuations) -> rôle des politiques commerciale, fiscale, agricole...

Conclusion (2)



- ...mais l'Afrique de l'Ouest ne pourra pas relever le défi du développement durable sans des assurances agricoles performantes et abordables
 - Passer de la micro-assurance (lutte contre la pauvreté) à l'assurance (sécuriser les investissements pour augmenter la production et la productivité de l'agriculture)
 - * *L'assurance, outil favorable à l'intensification agricole*
 - Risques aggravés par le changement climatique
 - Nécessité de partenariats publics-privés, impliquant tous les partenaires, à commencer par les agriculteurs et les OP
 - * *Le soutien public passe aussi par un environnement réglementaire propice au développement de l'assurance et à la concurrence entre assureurs*
 - Un processus lent (exemples des pays développés et de l'Inde)



Fondation pour l'agriculture
et la ruralité dans le monde
RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE



Merci !

www.fondation-farm.org

